

# CALENDRIER DES REINSCRIPTIONS 2022/2023

**POUR Elèves du Lycée Paulette NARDAL passant en Première, Terminale, BTS2, BCPST2**

DATES	HEURES	CLASSES
Lundi 20 juin 2022	07h30 à 12h00	Admis en Terminale Générale : A à L
	14h00 à 16h30	Admis en Terminale Générale : M à Z
Mardi 21 Juin 2022	07h30 à 12h00	Admis en 1 <sup>ère</sup> Générale de A à L
	14h00 à 16h30	Admis en 1 <sup>ère</sup> Générale de M à Z
Mercredi 22 Juin 2022	07h30 à 09h30	Admis en Terminale STMG issus du Lycée Paulette NARDAL
Jeudi 23 juin 2022	08h30 à 11h00	Admis en 2 <sup>ème</sup> année BTS + redoublants 1 <sup>ère</sup> année BTS
	11h00 à 12h30	Redoublants de 1 <sup>ère</sup> Générale et 1 <sup>ère</sup> STMG
Mercredi 29 juin 2022	08h00 à 10h00	Admis en 2 <sup>ème</sup> année BCPST
Lundi 4 Juillet 2022	13h30 à 14h30	Réunion des parents d'élèves de 1STMG
	14h30 à 16h30	Inscription des élèves de 1STMG

*Les redoublants de seconde se réinscriront suivant le calendrier des élèves admis en seconde*

## **Pièces à fournir :**

- ✓ La fiche de renseignements « SIECLE » actualisée en ROUGE et signée du responsable légal
- ✓ Photocopie justificatif d'adresse (moins de 3mois)
- ✓ 3 photos d'identité RECENTES
- ✓ Attestation d'assurance
- ✓ Attestation PSC1 le cas échéant
- ✓ Attestation journée d'appel le cas échéant

**AUCUN DOSSIER INCOMPLET NE SERA ACCEPTE**

**AUCUNE INSCRIPTION NE POURRA ETRE EFFECTUEE EN DEHORS DES DATES ET HEURES INDIQUEES**

**AUCUNE PHOTOCOPIE NE POURRA ETRE EFFECTUEE AU LYCEE**

**Reprise des réinscriptions et inscriptions pour les retardataires le Lundi 29 et Mardi 30 août 2022 de 08h30 à 12h00**

\* **Remboursement DEMI-PENSION** : Les parents ayant des enfants inscrits à la demi-pension, en classe de Terminale ou des enfants qui ne seront plus scolarisés au Lycée Paulette NARDAL pour l'année scolaire 2022/2023, pourront obtenir le remboursement du solde de frais engagés pour la demi-pension.

Les pièces indispensables pour le remboursement sont les suivantes : Un courrier dans lequel le parent responsable demande le remboursement, en spécifiant le nom et prénom et classe de leur enfant, Une photocopie de la carte d'identité du parent responsable, Un relevé d'identité bancaire complet sur lequel sera reversée la somme à rembourser. Cette demande doit être transmise à l'adresse suivante : [aimee.cecilia-Joseph@ac-martinique.fr](mailto:aimee.cecilia-Joseph@ac-martinique.fr)

Le Proviseur  
  
 Richard Campos